



Les sections CGT Finances 44

L'esprit de conquête

COMPTE RENDU DU CDAS DU 14/03/2013 ELECTION DU NOUVEAU DELEGUE A L'ACTION SOCIALE
--

Yvan Chardron, délégué à l'action sociale partira en retraite dans les prochaines semaines. Le comité départemental de l'action sociale était consacré à l'élection de son remplaçant.

- **Le rôle du délégué :**

il met en oeuvre, en collaboration avec l'ensemble de la délégation, les prestations d'action sociale interministérielles et ministérielles. Ses tâches sont très diverses, notamment :

- recherche des solutions de restauration, préparation et gestion des conventions, suivi technique des restaurants administratifs, ...
- en matière de logements, réception et contrôle des demandes d'aides et prêts auprès de l'ALPAF, réservation de logements, ...
- organisation des convoyages pour les colonies de vacances,
- recherche de place en crèches,
- mise en place et organisation des actions décidées dans le cadre du budget d'initiative locale (arbre de Noël, conférences, sorties actifs ou retraités, ...)
- information des bénéficiaires, actifs et retraités, des prestations auxquelles ils peuvent prétendre,
- participation à l'accompagnement administratif des médecins de prévention,

Le délégué devra travailler en liaison avec le correspondant Chorus pour la région Pays-de-la-Loire en charge de la gestion budgétaire et comptable des crédits d'action sociale pour la région. Ce correspondant, nommé par l'administration centrale, sera de catégorie A.

Pour la CGT, la création du poste de correspondant Chorus, en catégorie A, alors que le délégué est actuellement de catégorie B, fait craindre une reprise en main de l'action sociale par l'administration, alors que dans les CDAS, seuls les représentants des personnels votent les actions.

Même s'il n'y aura pas de lien hiérarchique entre le correspondant Chorus et le délégué à l'action sociale, ce dernier devra donc pouvoir être en mesure de s'imposer si nécessaire pour mettre en place les actions décidées lors des comités d'action sociale.

Rappelons également que les délégations sont menacées par les diminutions d'effectifs. A titre d'exemples, la délégation du Maine-et-Loire n'a plus d'assistant de délégation ; en Vendée, du fait des congés de maladie de l'assistante et de la déléguée, c'est notre délégué qui a dû assurer l'intérim, ...

D'autres projets pourraient remettre en cause la pérennité de l'action sociale ministérielle : projets de régionalisation, voire de suppression de l'action sociale ministérielle au profit de l'interministériel, avec alignement vers le bas des prestations, ...

La CGT regrette que les informations concernant l'appel à candidature, puis le report de la date limite de candidature et l'ouverture du poste de délégué, aient été mal relayées (voire pas du tout) dans certaines directions : TGE, DISI Ouest, ...

Par ailleurs, les candidats de l'INSEE ont tous eu un avis défavorable de leur direction, sans qu'une justification soit apportée. Certes, cet avis n'a pas influencé la position prise par les représentants du personnel. Toutefois, il semble qu'il a découragé une candidature et il reste inacceptable.

- **L'examen des candidatures :**

Sept candidats se sont présentés devant le comité.

Au vu de la qualité comparée des dossiers, l'ensemble des représentants du personnels ont appuyé la candidature de Franck David, de la DRFiP.

Notre collègue a montré sa motivation, mais aussi sa connaissance de l'action sociale, ainsi que ses capacités de dialogue avec les représentants du personnel.

Sa nomination devrait donc être très prochainement actée par la sous-direction de l'action sociale.

Vous pouvez contacter vos représentants CGT en CDAS :

- [Christophe ANDRE](#) – DRFiP – Tel : 02.40.85.68.38 – [Béatrice Chiron-Saich](#) – TGE – Tel. : 02.40.16.17.61
[Marianne GAUTIER](#) – DRFiP – Tel : 02.51.12.85.53 - [Yvic KERGROACH](#) DISI – Tel. : 02.51.72.34.83

Bulletin d'adhésion
Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Nom :

Prénom :

Catégorie :

Grade :

Echelon :

Service :

Direction:

A..... le Signature.....

A remettre à un(e) militant(e) CGT